

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société Attijari Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes M. Borhen CHEBBI et Mme Sonia KETARI LOUZIR.

BILAN
Arrêté au 30 Juin 2018
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin 2018	30 Juin 2017	31 Décembre 2017
ACTIFS				
Caisses et avoirs auprès des banques	4	14 761 130	3 129 071	5 466 367
Créances sur la clientèle de Leasing	5	528 228 250	484 841 097	516 282 608
Acheteurs factorés	6	14 520 004	11 019 632	14 197 411
Portefeuille de placement	7	128 100	224 700	186 340
Portefeuille d'investissement	8	12 850 792	10 058 977	10 037 930
Valeurs immobilisées	9	4 379 494	3 914 467	3 828 990
Autres actifs	10	5 927 105	4 138 749	7 519 135
TOTAL DES ACTIFS		580 794 875	517 326 694	557 518 781
PASSIFS				
Concours bancaires	11	25 627 563	6 338 458	860 831
Dettes envers la clientèle	12	9 663 157	8 158 494	8 974 824
Comptes courants des adhérents	6	2 252 905	1 985 985	2 147 012
Emprunts et dettes rattachées	13	461 290 326	433 748 656	439 280 484
Fournisseurs et comptes rattachés	14	28 852 094	22 246 609	52 446 324
Autres passifs	15	3 915 283	3 237 277	3 857 297
TOTAL DES PASSIFS		531 601 328	475 715 479	507 566 772
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		27 500 000	25 000 000	27 500 000
Réserves		16 705 003	11 775 866	13 725 093
Résultats reportés		2 390 570	2 805 859	2 805 859
Effets des modifications comptables		-	(551 800)	(551 800)
Résultat de la période		2 597 974	2 581 289	6 472 857
Total des capitaux propres	16	49 193 547	41 611 214	49 952 009
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		580 794 875	517 326 694	557 518 781

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 30 JUIN 2018
(Montants exprimés en dinars)

	30-juin		31 décembre	
	2018	2017	2017	
ENGAGEMENTS DONNES	82 347 932	73 708 491	71 778 194	
Engagements de financement en faveur de la clientèle	13 025 669	15 286 855	11 545 743	
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	66 273 255	55 663 581	58 245 247	
Engagements de factoring	3 049 008	2 758 055	1 987 204	
ENGAGEMENTS RECUS	692 470 954	627 340 415	680 815 130	
Cautions reçues			-	
Garanties reçues	18 757 138	9 532 984	18 357 138	
Intérêts à échoir sur contrats actifs	85 101 389	77 143 270	83 914 068	
Valeurs des biens, objet de leasing	588 612 427	540 664 160	578 543 924	
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	32 693 000	7 000 000	12 000 000	
Emprunts obtenus non encore encaissés	32 693 000	7 000 000	12 000 000	

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er janvier au 30 Juin 2018
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus de Leasing	17	25 287 469	23 242 416	48 111 862
Revenus de Factoring	18	871 876	649 928	1 496 904
Total des revenus		26 159 345	23 892 344	49 608 766
Autres produits d'exploitation	19	1 279 777	1 085 158	2 251 805
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		27 439 122	24 977 502	51 860 571
Charges financières nettes	20	(17 537 791)	(14 918 529)	(30 832 677)
Commissions encourues		(214 257)	(100 031)	(242 107)
Produits des placements	21	341 816	190 269	402 049
PRODUIT NET		10 028 890	10 149 212	21 187 836
Charges de personnel	22	(3 688 093)	(3 466 224)	(5 878 131)
Autres charges d'exploitation	23	(1 394 925)	(1 319 509)	(2 747 586)
Dotations aux amortissements	24	(214 980)	(209 751)	(426 605)
Total des charges d'exploitation		(5 297 998)	(4 995 485)	(9 052 321)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		4 730 892	5 153 727	12 135 514
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(860 623)	(1 281 720)	(2 817 926)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(58 240)	(75 460)	(248 408)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 812 029	3 796 547	9 069 180
Autres gains ordinaires	27	88 517	72 613	239 914
Autres pertes ordinaires	28	(407)	(181 604)	(193 782)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		3 900 139	3 687 556	9 115 312
Impôt sur les bénéfices	29	(1 170 042)	(1 106 267)	(2 312 148)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		2 730 097	2 581 289	6 803 164
Éléments extraordinaires	29	(132 123)	-	(330 307)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 597 974	2 581 289	6 472 857
Résultat par action		0,945	1,033	2,532

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période du 1er janvier au 30 Juin 2018

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin		31 décembre
		2018	2017	2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	167 308 390	152 777 050	321 975 918
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	23 319 624	23 057 766	45 978 812
Financements des adhérents		(22 549 531)	(21 570 744)	(46 534 923)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(174 175 282)	(163 891 639)	(309 618 538)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(5 635 445)	(4 922 949)	(9 454 491)
Intérêts payés	34	(17 232 921)	(13 461 897)	(29 463 721)
Impôts et taxes payés	35	(1 338 891)	(1 560 595)	(4 775 511)
Autres flux de trésorerie	36	(324 063)	(680 364)	(330 362)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(30 628 118)	(30 253 371)	(32 222 814)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(813 081)	(26 654)	(300 355)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	-	-	61 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 500 000)	(2 000 000)	(2 000 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(3 313 081)	(2 026 654)	(2 239 355)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions	16			4 500 000
Dividendes et autres distributions	40	(3 356 435)	(3 015 870)	(3 066 643)
Encaissements provenant des emprunts	13	112 000 000	96 530 000	210 124 000
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	13	(87 274 333)	(79 660 823)	(180 706 982)
Flux liés au financement à court terme	13	(2 900 000)	8 500 000	1 500 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		18 469 232	22 353 307	32 350 375
Variation de trésorerie		(15 471 968)	(9 926 718)	(2 111 795)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	41	4 605 536	6 717 331	6 717 331
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	(10 866 433)	(3 209 387)	4 605 536

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société

La société « **ATTIJARI LEASING** » précédemment nommée « **GENERAL LEASING** » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de 5.000.000 DT, divisé en 500.000 actions de 10 DT chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 10DT.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005a décidé de porter le capital à 12.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de 3.750.000DT, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 21.250.000 DT par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « **GENERAL LEASING** » à « **ATTIJARI LEASING** ».

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 avril 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 6.250.000DT pour le porter de 21.250.000 DT à 27.500.000DT et ce, successivement, de la manière suivante :

- Par incorporation de réserves pour un montant de 3.750.000 DT (3 actions gratuites pour 17 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.

- Par apport en numéraire pour un montant de 2.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles émises au prix de 18 DT l'action, soit 10 DT de nominal et 8DTde prime d'émission, portant jouissance au 1^{er} Janvier 2017.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2017, à 27.500.000 DT composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars, libérée en totalité.

La société a pour objet principal, la réalisation d'opérations de Leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au Leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt dû sur les sociétés, est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de Leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008, a abrogé ces dispositions et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de Leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de Leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant sur la loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de Leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de Leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de Leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

L'article 50 de la même loi, a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de Leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

« **ATTIJARI LEASING** » est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS, calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** », arrêtés au 30 juin 2018, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société « **ATTIJARI LEASING** » et les normes comptables tunisiennes, n'est à souligner.

NOTE 3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers, peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure, celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** » sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de Leasing :

Les contrats de Leasing portent sur des biens mobiles (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location, sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de Leasing transfèrent au preneur, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en Leasing, figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de Leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du « cash-flow » compromettant le remboursement des dettes dans les délais,

- l'existence de retards de paiements des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiements en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiements en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société, correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en Leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT;

La valeur du matériel donnée en Leasing, est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- **Matériel standard :** Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- **Matériel spécifique :** Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- **Immeubles :** Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements, s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêté des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général, dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique « Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées » en tant que composante du coût du risque encouru par « **ATTIJARI LEASING** ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de Leasing, sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue, est celle proposée par l'Annexe III à la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 et adaptée par « **ATTIJARI LEASING** ».

Elle se présente comme suit :

1. Le regroupement du portefeuille au sein de chaque sous-groupe par secteur d'activité :
 - a. Agriculture ;
 - b. BTP ;
 - c. Commerce ;
 - d. Industrie ;
 - e. Médical ;
 - f. Services ;
 - g. Tourisme ;
 - h. Transport.
2. La détermination pour chaque groupe de créances i , d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2014 à 2016 TMM_{gi} selon la formule suivante :

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe } i \text{ de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année $N-1$ du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .

3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2017. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2017}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2016}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2014-2016 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

Avec TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC_{gi} », selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements}_{gi} \text{ 0 et 1}) \times TMM_{gi} \times FS_{gi} \times TPM_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de Leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de Leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de Leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figurait en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de Leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de Leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement, sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de Leasing ».

3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et, d'une manière générale, de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, **ou** promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe, sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Construction	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	20,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères, sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts, sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et des avoirs auprès des banques, est le suivant :

	30-juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Banques	14 755 606	3 123 962	5 464 790
- Caisses	5 524	5 109	1 577
Total	14 761 130	3 129 071	5 466 367

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30-juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Créances de leasing	526 934 176	487 606 942	518 575 050
- Impayés	35 877 714	34 821 418	32 045 870
- Effets impayés et à l'encaissement	44 876	45 416	44 249
- Intérêts échus et différés	(2 659 980)	(2 500 512)	(2 520 287)
- Créances sur contrats en instance de mise en force	5 033 553	1 459 881	4 752 729
- Créances radiées	434 846	434 846	434 846
Total brut	565 665 185	521 867 991	553 332 457
- Provisions pour dépréciation des encours	(12 397 732)	(12 192 055)	(12 470 676)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(18 460 984)	(18 335 732)	(18 218 336)
- Provisions additionnelles	(311 909)	(311 631)	(311 909)
- Provisions collectives	(2 046 626)	(2 004 922)	(2 046 626)
- Provisions pour différence d'encours	(168 401)	(168 401)	(168 401)
- Provisions pour Créances radiées	(434 846)	(434 846)	(434 846)
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(3 572 188)	(3 535 057)	(3 354 806)
Total des provisions et produits réservés	(37 436 935)	(37 026 893)	(37 049 849)
Total net	528 228 250	484 841 097	516 282 608

Les mouvements enregistrés sur les créances de Leasing durant l'exercice, sont indiqués ci-après :

	30-juin		31 décembre
	2018	2017	2017
Solde au 31 Décembre 2017	523 327 779	474 155 203	474 155 203
Additions de la période			
- Investissements	130 943 640	127 617 573	282 536 720
- Relocations	2 233 800	2 977 975	7 794 991
- Consolidations	47 264		
Retraits de la période			
- Remboursement des créances échues	(113 189 760)	(105 500 282)	(218 241 976)
- Remboursement anticipé de créances	(8 618 527)	(6 640 929)	(13 657 350)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(1 380)	(1 607)	(8 562)
- Relocations	(2 473 152)	(3 094 086)	(8 380 877)
- Radiations de créances	(301 935)	(447 023)	(870 370)
Solde au 30 juin 2018	531 967 729	489 066 823	523 327 779

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaille par maturité, comme suit :

	30-juin	31 décembre	
	2018	2017	2017
Paiements minimaux sur contrats actifs (a)	588 739 465	542 922 346	578 602 209
A recevoir dans moins d'un an	114 044 973	201 378 670	212 029 491
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	468 055 061	335 672 933	360 615 911
A recevoir dans plus de 5 ans	6 639 431	5 870 743	5 956 807
Produits financiers non acquis (b)	85 101 389	77 143 270	83 914 068
A recevoir dans moins d'un an	22 147 506	36 813 912	39 493 188
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	62 254 976	39 758 614	43 892 272
A recevoir dans plus de 5 ans	698 907	570 744	528 608
Encours contrats actifs (1) = (a) - (b)	503 638 076	465 779 075	494 688 141
Créances en instance de mise en force (2)	5 033 550	1 459 881	4 752 729
Créances échues (3)	667 521	152 773	625 878
Contrats suspendus (ordinaire) (4)		1 134 173	1 225 151
Contrats suspendus (contentieux) (5)	22 628 582	20 540 922	22 035 880
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	531 967 729	489 066 823	523 327 779

Analyse par secteur d'activité :

	30-juin	31 décembre	
	2018	2017	2017
Bâtiment et travaux publics	82 608 553	48 985 984	82 054 107
Industrie	66 875 671	49 652 540	64 100 509
Tourisme	12 444 055	7 773 093	10 492 836
Commerces et services	292 118 038	230 102 183	286 191 944
Agriculture	77 921 409	91 655 367	80 488 383
Total	531 967 726	428 169 167	523 327 779

Analyse par type de matériel :

	30-juin	31 décembre	
	2018	2017	2017
Equipements	61 863 751	41 380 406	65 710 282
Matériel roulant	390 813 616	311 435 666	378 434 579
Matériel spécifique	43 195 580	45 776 191	47 748 920
Sous Total	495 872 947	398 592 263	491 893 780
Immobilier	36 094 781	29 576 903	31 433 999
Total	531 967 729	428 169 167	523 327 779

Par ailleurs, l'analyse de la classification des créances sur la clientèle de leasing se présente au 30 juin 2018 comme suit:

Note 5 (suite) : Analyse et classification des créances sur la clientèle de leasing

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable) (*)	422 990 452	69 633 411	9 760 255	4 652 795	19 994 789	527 031 702
Impayés	2 568 396	7 770 175	2 656 842	1 914 258	20 968 043	35 877 714
Contrats en instance de mise en force	4 789 199	-	-	-	244 354	5 033 553
CREANCES LEASING	430 348 046	77 403 586	12 417 097	6 567 054	41 207 186	567 942 969
Avances reçues (**)	(6 850 849)	(736 115)	(73 817)	(100 235)	(1 902 141)	(9 663 157)
Dépôts de garantie						-
ENCOURS GLOBAL	423 497 197	76 667 471	12 343 281	6 466 818	39 305 045	558 279 812
ENGAGEMENTS HORS BILAN	13 025 669	-	-	-	-	13 025 669
TOTAL ENGAGEMENTS	436 522 866	76 667 471	12 343 281	6 466 818	39 305 045	571 305 481
Produits réservés	-	-	(349 249)	(273 581)	(2 949 358)	(3 572 188)
Provisions sur encours financiers	-	-	(37 386)	(115 346)	(12 245 000)	(12 397 732)
Provisions sur impayés	-	-	(410 895)	(561 091)	(17 488 997)	(18 460 984)
Provisions additionnelles					(311 909)	(311 909)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(797 530)	(950 018)	(32 995 264)	(34 742 812)
ENGAGEMENTS NETS	436 522 866	76 667 471	11 545 751	5 516 800	6 309 782	536 562 669

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2018	2,16%	1,13%	6,88%
	10,17%		

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2017	9,43%
--	--------------

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 30 Juin 2017	10,71%
--	---------------

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	6,46%	14,69%	83,95%
	59,78%		

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2017	65,30%
--	---------------

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 30 Juin 2017	60,48%
--	---------------

(*) La différence de l'encours comptable avec l'encours financiers s'élève à 97 526 DT est totalement provisionnée.

(**) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6: ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30-juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Comptes des acheteurs factorés	14 608 363	11 183 720	14 177 162
- Effets à l'encaissement	543 014	520 532	647 376
<u>Sous Total (A)</u>	<u>15 151 377</u>	<u>11 704 252</u>	<u>14 824 538</u>
- Provisions	(574 879)	(617 834)	(580 397)
- Agios réservés	(56 494)	(66 786)	(46 730)
<u>Total des provisions</u>	<u>(631 373)</u>	<u>(684 620)</u>	<u>(627 127)</u>
<u>Total net</u>	<u>14 520 004</u>	<u>11 019 632</u>	<u>14 197 411</u>
Comptes des adhérents			
- Fonds de garantie	2 252 905	1 985 985	2 147 012
<u>Sous total (B)</u>	<u>2 252 905</u>	<u>1 985 985</u>	<u>2 147 012</u>
<u>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</u>	<u>12 898 473</u>	<u>9 718 267</u>	<u>12 677 526</u>

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES DE FACTORING

Rubrique	A	B 1	B 2	B 3	B 4	TOTAL
Comptes des acheteurs factorés (*)	13 480 094	313 871	-	119 441,8	706 981	14 620 388
Valeurs à l'encaissement	543 014	-	-	-	-	543 014
Fonds de garantie (**)	(1 987 753)	(70 862)	-	(114 793)	(80 854)	(2 254 262)
ENGAGEMENTS BILAN	12 035 355	243 009	-	4 649	626 127	12 909 140
ENGAGEMENTS HORS BILAN	2 662 321	6 129	-	380 558	-	3 049 008
TOTAL ENGAGEMENTS	14 697 676	249 138	0	385 207	626 127	15 958 148
Produits réservés	-	-	-	5 844	50 650	56 494
Provisions	-	-	-	-	574 879	574 879
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	-	5 844	625 529	631 373
ENGAGEMENTS NETS	14 697 676	249 138	0	379 363	-	15 326 775
Ratio des actifs non performants				-	2,41%	3,92%
Ratio des actifs non performants au 30 juin 2018					6,34%	
Ratio des actifs non performants au 31 décembre 2017					4,27%	
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés				-	1,52%	99,90%
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 30 juin 2018					62,43%	
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2017					100,00%	

(*) Le total général des acheteurs factorés excède celui comptable pour 12 025 DT.

(**) Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 1 357 DT.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille de placement se présente comme suit :

	30-juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Titres cotés	497 000	497 000	497 000
<u>Total brut</u>	497 000	497 000	497 000
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	(368 900)	(272 300)	(310 660)
<u>Total net</u>	128 100	224 700	186 340

Libellé	Nombre d'action Participation Attijari Leasing	Valeur nominale	Cours moyen du mois de juin	Provisions	Pourcentage de détention	Nombre global d'actions	Total
UADH	70 000	1,000	1,830	368 900	1,34%	36 953 847	497 000

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement, se présente comme suit :

	30-juin		31 décembre
	2018	2017	2017
Titres immobilisé	176 400	176 400	176 400
Fonds à capital risque	12 674 392	9 882 577	9 861 530
<u>Total</u>	12 850 792	10 058 977	10 037 930

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2018 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>% détention</u>
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

Les emplois et les ressources des fonds à capital risque confiés en gestion pour compte à ATTIJARI SICAR totalisent, au **30 juin 2018**, la somme de 12 674 392 DT et se présentent comme suit :

<i>Année de libération</i>	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL
Emplois sur fonds à capital risque	FG 1	FG 2	FG 3	FG 4	FG 5	FG 6	FG 7	
Participation	800 000	-	1 600 000	2 000 000	800 000	250 000	-	5 450 000
Placements SICAV	269 706	1 221 365	491 965	288 826	64 948	1 568 058	2 519 110	6 423 978
Placements Emprunts obligataires	-	-	-	400 000	160 000	240 000	-	800 000
Disponibles	14	94	63	64	34	68	77	415
Total des emplois	1 069 720	1 221 459	2 092 029	2 688 890	1 024 982	2 058 125	2 519 187	12 674 392
Ressources des fonds à capital risque								
Dotations initiales	1 000 000	1 000 000	2 000 000	2 500 000	1 000 000	2 000 000	2 500 000	12 000 000
Excédents antérieurs	64 253	29 607	82 054	156 925	13 225	15 466		361 530
Excédent de l'exercice	5 467	191 853	9 974	31 965	11 757	42 660	19 187	312 862
Total des ressources	1 069 720	1 221 459	2 092 029	2 688 890	1 024 982	2 058 125	2 519 187	12 674 392

L'excédent des produits sur les charges, réalisé par fonds, au titre de la période arrêtée au 30 juin 2018 s'analyse comme suit :

<i>Année</i>	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL
Dividendes	10 182	8 847	18 578	10 907	2 449	59 355	95 353	206
Produits (INTERETS)/ tombées EO	-	-	-	30 000	12 000	18 000		60
Plus values latentes	-	-	-	-	-	-		0
Plus values retrocession		197 592						198
Moins values latentes	(4 109)	(2 302)	(7 498)	(6 061)	(1 652)	(24 953)	(64 819)	(111 394)
Prime d'assurance	-	-	-	-	-	-		0
Frais de gestion	-	(11 757)	-	(2 232)	(893)	(2 678)		(17 560)
Commissions SICAR	(606)	(527)	(1 106)	(650)	(146)	(7 064)	(11 348)	(21 447)
Excédent de l'exercice	5 467	191 853	9 974	31 965	11 757	42 660	19 187	312 862

NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

Au **30 juin 2018**, cette rubrique totalisant 4 379 494 DT, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE 30JUN 2018
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes						Amortissements & provisions				Provisions	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	transfert	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Mises en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	273 854	-		-	-	273 854	250 741	6 663	-	257 404	-	16 450
Logiciels en cours		-	59 834		-	-	59 834	-	-	-	-	-	59 834
<u>Total des immobilisations incorporelles</u>		<u>273 854</u>	<u>59 834</u>		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>333 688</u>	<u>250 741</u>	<u>6 663</u>	<u>-</u>	<u>257 404</u>	<u>-</u>	<u>76 285</u>
Terrain	-	949 160	-		-	-	949 160	-	-	-	-	-	949 160
Construction	5,0%	3 403 650	-		-	-	3 403 650	1 896 267	85 092	-	1 981 359	-	1 422 291
Matériel de transport	20,0%	470 369	75 794		-	-	546 163	261 079	50 196	-	311 275	-	234 888
Installations générales	10,0%	842 200	5 689	54 890	-	-	902 779	466 826	36 753	-	503 579	-	399 199
Mobilier de bureau	20,0%	191 993	18 915		-	-	210 908	158 060	6 168	-	164 228	-	46 680
Matériel informatique	33,3%	218 289	22 265		-	-	240 554	198 090	8 496	-	206 586	-	33 968
Matériel de transport à statut juridique particulier	20,0%	130 482	-		-	-	130 482	112 823	12 425	-	125 248	-	5 234
Immobilisations hors exploitation		555 509	-		-	-	555 509	-	-	-	-	100 000	455 509
<u>Immobilisations corporelles en cours</u>		<u>180 587</u>	<u>630 584</u>	<u>(54 890)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>756 281</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>756 281</u>
<u>Total des immobilisations corporelles</u>		<u>6 942 237</u>	<u>753 247</u>		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>7 695 484</u>	<u>3 093 145</u>	<u>199 130</u>	<u>-</u>	<u>3 292 275</u>	<u>100 000</u>	<u>4 303 209</u>
TOTAUX		7 216 091	813 081	-	-	-	8 029 173	3 343 886	205 793	-	3 549 679	100 000	4 379 494

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	2018	30-juin 2018	2017	31 décembre 2017
- Frais d'émission des emprunts	818 747	939 442	867 780	939 442
- Frais d'augmentation du capital	41 344	50 531	0	50 531
- Dépôts et cautionnements versés	47 434	47 434	37 234	47 434
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	120 420	63 180	212 814	63 180
- Avances et acomptes au personnel	585 186	629 698	437 578	629 698
- Autres créances sur le personnel	3 010	3 010	3 010	3 010
- Etat, TCL en cours de restitution	0	133 515	133 515	133 515
- Etat, crédit de TVA	433 595	2 686 375	397 212	2 686 375
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	1 542 857	1 369 208	1 246 281	1 369 208
- Frais de syndic	1 389	1 389	1 389	1 389
- Prestataires Assurances	1 804 600	1 376 076	643 770	1 376 076
- Autres comptes débiteurs	766 612	380 451	380 451	380 451
- Produits à recevoir	75 340	224 940	125 376	224 940
- Compte d'attente	32 681	44 652	15 500	44 652
- Charges constatées d'avance	105 548	20 894	83 910	20 893
Total brut	6 378 763	7 970 794	4 585 820	7 970 794
A déduire				
- Provisions pour dépréciation	(451 659)	(451 659)	(447 071)	(451 659)
Total net	5 927 105	7 519 135	4 138 749	7 519 135

Les charges reportées se présentent comme suit :

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation du capital (A)	33,33%	-	55 125	55 125	-	13 781	13 781	41 344
Frais d'émission des emprunts (B)	Durée de l'emprunt	2 541 171	69 778	2 610 949	1 601 729	190 471	1 792 200	818 749
TOTAUX		2 541 171	124 903	2 666 074	1 601 729	204 252	1 805 981	860 093

(A) Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(B) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30-juin	31 décembre	
	2018	2017	2017
- Banques, découverts	25 627 563	6 338 458	860 831
<u>Total</u>	25 627 563	6 338 458	860 831

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30-juin	31 décembre	
	2018	2017	2017
- Avances et acomptes reçus des clients	9 663 157	8 158 494	8 974 824
<u>Total</u>	9 663 157	8 158 494	8 974 824

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et les dettes rattachées, se détaillent comme suit :

	30-juin	31 décembre	
	2018	2017	2017
Emprunts			
- Banques locales	191 868 091	157 531 415	172 795 920
- Banques étrangères	12 614 320	18 981 033	15 797 676
- Emprunts obligataires	167 225 720	157 886 160	158 376 640
- Certificats de Leasing	74 100 000	77 000 000	77 000 000
- Certificats de dépôt	7 000 000	14 000 000	7 000 000
- Crédits de leasing	5 560	41 574	17 788
<u>Total emprunts</u>	452 813 690	425 440 182	430 988 024
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 679 129	934 078	1 215 165
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	243 288	342 372	297 906
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	5 449 867	5 509 976	5 090 589
- Intérêts courus sur certificats de leasing	1 156 003	1 684 721	1 686 637
- Intérêts courus sur certificats de dépôts	13 954	27 457	62 944
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(65 605)	(190 130)	(60 781)
<u>Total dettes rattachées</u>	8 476 636	8 308 474	8 292 460
<u>Total général</u>	461 290 326	433 748 656	439 280 484

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans les tableaux suivants :

NOTE 13 (SUITE) : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**A- Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales**

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	172 795 919	87 000 000	67 927 828	191 868 091	109 613 114	82 254 976
* ATTIJARI BANK 25	3 000 000		1 000 000	2 000 000	0	2 000 000
* ATTIJARI BANK 26	1 500 000		500 000	1 000 000	0	1 000 000
* ATTIJARI BANK 27	1 750 000		500 000	1 250 000	250 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 28	2 000 000		500 000	1 500 000	500 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 29	2 000 000		500 000	1 500 000	500 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 15/1	2 500 000		500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 15/2	3 500 000		700 000	2 800 000	1 400 000	1 400 000
* ATTIJARI BANK 15/3	2 750 000		500 000	2 250 000	1 250 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 15/4	2 200 000		400 000	1 800 000	1 000 000	800 000
* ATTIJARI BANK 16/01	1 300 000		200 000	1 100 000	700 000	400 000
* ATTIJARI BANK 16/02	3 500 000		500 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 16/03	1 400 000		200 000	1 200 000	800 000	400 000
* ATTIJARI BANK 16/04	2 250 000		300 000	1 950 000	1 350 000	600 000
* ATTIJARI BANK 16/05	1 500 000		200 000	1 300 000	900 000	400 000
* ATTIJARI BANK 16/06	3 000 000		400 000	2 600 000	1 800 000	800 000
* ATTIJARI BANK 16/07	1 600 000		200 000	1 400 000	1 000 000	400 000
* ATTIJARI BANK 16/08	2 400 000		300 000	2 100 000	1 500 000	600 000
* ATTIJARI BANK 16/09	4 000 000		500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 16/10	4 000 000		500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 17/01	4 250 000		500 000	3 750 000	2 750 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 17/02	4 500 000		500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 17/03	4 500 000		500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 17/04	2 368 421		263 158	2 105 263	1 578 947	526 316
* ATTIJARI BANK 17/05	2 368 422		263 156	2 105 266	1 578 954	526 312
* ATTIJARI BANK 18/01		10 000 000	0	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* Crédits Directs, ATTIJARI BANK	25 000 000	40 000 000	40 000 000	25 000 000	0	25 000 000
TOTAL ATTIJARI BANK	89 136 843	50 000 000	50 426 314	88 710 529	40 857 901	47 852 628
* BIAT 17-01	15 000 000	0	1 500 000	13 500 000	10 500 000	3 000 000
* BIAT 18-01	0	10 000 000	1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000

A- Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales (suite)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* AMEN BANK 21	271 175		231 778	39 397	0	39 398
* AMEN BANK 22	68 456		58 509	9 947	0	9 947
* AMEN BANK 23	345 831		228 598	117 233	0	117 233
* AMEN BANK 24	345 895		228 640	117 255	0	117 255
* AMEN BANK 25	525 733		449 342	76 391	0	76 391
* AMEN BANK 27	700 734		158 053	542 681	207 728	334 952
* AMEN BANK 28	472 064		106 519	365 545	139 890	225 655
* AMEN BANK 29	761 133		171 901	589 232	225 371	363 861
* AMEN BANK 30	530 963		119 937	411 026	157 195	253 831
* AMEN BANK 16-1	1 658 787		183 737	1 475 049	1 089 077	385 973
* AMEN BANK 16-2	2 478 471		274 531	2 203 940	1 627 240	576 700
* AMEN BANK 17-01	1 729 368		191 501	1 537 867	1 135 091	402 776
* AMEN BANK 17-02	1 358 292		150 561	1 207 731	891 542	316 190
* AMEN BANK 17-03	1 356 412		150 029	1 206 383	891 042	315 341
* AMEN BANK 17-04	1 920 170		169 872	1 750 299	1 390 053	360 246
* AMEN BANK 17-05	1 000 000		81 891	918 109	741 617	176 492
* AMEN BANK 18-01		2 000 000	80 440	1 919 560	1 550 623	368 937
TOTAL AMEN BANK	15 523 484	2 000 000	3 035 839	14 487 645	10 046 468	4 441 178
* BANQUE DE TUNISIE 2	321 250		214 300	106 950	0	106 950
* BANQUE DE TUNISIE 3	284 000		143 000	141 000	0	141 000
* BANQUE DE TUNISIE 4	1 000 000		400 000	600 000	0	600 000
* BANQUE DE TUNISIE 15/01	2 000 000		400 000	1 600 000	800 000	800 000
* BANQUE DE TUNISIE 16/01	2 800 000		400 000	2 400 000	1 600 000	800 000
* BANQUE DE TUNISIE 17/01	2 550 000		300 000	2 250 000	1 650 000	600 000
* BANQUE DE TUNISIE 17/02	1 928 570		142 860	1 785 710	1 499 990	285 720
* BANQUE DE TUNISIE 17/03	3 000 000		300 000	2 700 000	2 100 000	600 000
* BANQUE DE TUNISIE 18/01		5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000
TOTAL BT	13 883 820	5 000 000	2 550 160	16 333 660	11 399 990	4 933 670
* BTL17-01	2 700 000		300 000	2 400 000	1 800 000	600 000
TOTAL BTL	2 700 000	0	300 000	2 400 000	1 800 000	600 000

A- Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales (suite)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* ABC7	1 000 000	0	250 000	750 000	250 000	500 000
* ABC8	1 000 000	0	250 000	750 000	250 000	500 000
* ABC 17/01	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0
* ABC 18/01		5 000 000		5 000 000	0	5 000 000
* ABC 18/02		5 000 000		5 000 000	0	5 000 000
TOTAL ABC	7 000 000	10 000 000	5 500 000	11 500 000	500 000	11 000 000
* BH 003	1 234 482		400 529	833 953	0	833 953
* BH 15/01	3 478 004		336 415	3 141 589	2 433 757	707 832
* BH 15/02	1 428 572		142 857	1 285 714	1 000 000	285 714
* BH 15/03	2 142 857		214 286	1 928 571	1 500 000	428 571
* BH 16/01	2 357 143	0	214 286	2 142 857	1 714 286	428 571
* BH 16/02	1 642 857	0	142 857	1 500 000	1 214 286	285 714
* BH 17/01	4 642 857	0	357 143	4 285 714	3 571 428	714 286
* BH 17/02	5 000 000	0	357 143	4 642 857	3 928 571	714 286
* BH 18/01		10 000 000	0	10 000 000	8 571 428	1 428 572
TOTAL BH	21 926 771	10 000 000	2 165 515	29 761 256	23 933 756	5 827 501
* ATB 2	300 000		200 000	100 000	0	100 000
* ATB 15/01	1 925 000		350 000	1 575 000	875 000	700 000
* ATB 16/01	1 500 000	0	200 000	1 300 000	900 000	400 000
* ATB 17/01	1 900 000	0	200 000	1 700 000	1 300 000	400 000
TOTAL ATB	5 625 000	0	950 000	4 675 000	3 075 000	1 600 000
* QNB	2 000 000		500 000	1 500 000	500 000	1 000 000
TOTAL QNB	2 000 000	0	500 000	1 500 000	500 000	1 000 000

B- Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques étrangères

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>15 797 676</u>	<u>0</u>	<u>3 183 357</u>	<u>12 614 320</u>	<u>6 247 607</u>	<u>6 366 713</u>
* BAD 1	3 373 944		337 394	3 036 549	2 361 761	674 789
* BAD 2	978 969		88 997	889 972	711 978	177 994
TOTAL BAD	4 352 913	0	426 392	3 926 521	3 073 738	852 783
* BEI 5	4 320 983	0	1 440 328	2 880 655	0	2 880 655
* BEI 6	776 044	0	258 681	517 362	0	517 362
TOTAL BEI	5 097 027	0	1 699 009	3 398 018	0	3 398 018
* SANAD	6 347 737	0	1 057 956	5 289 781	3 173 868	2 115 912
TOTAL SANAD	6 347 737	0	1 057 956	5 289 781	3 173 868	2 115 912

C- : Mouvements enregistrés sur les emprunts obligataires :

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>						
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG C	3 344 000		1 672 000	1 672 000	0	1 672 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG C	914 400		0	914 400	457 280	457 120
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG A	500 000		0	500 000	0	500 000
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG B	3 658 400		600 000	3 058 400	0	3 058 400
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG C	1 974 000		0	1 974 000	1 316 000	658 000
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG B	6 081 840		3 040 920	3 040 920	0	3 040 920
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG C	7 960 000		1 990 000	5 970 000	3 980 000	1 990 000
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG A	2 947 200		0	2 947 200	1 473 600	1 473 600
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG B	8 505 600		0	8 505 600	6 379 200	2 126 400
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG C	800 000		0	800 000	400 000	400 000
* Emprunt obligataire 2015-1 A	6 649 200		2 216 400	4 432 800	2 216 400	2 216 400
* Emprunt obligataire 2015-1 B	17 918 000		3 583 600	14 334 400	10 750 800	3 583 600
* Emprunt obligataire 2015-1 C	600 000		200 000	400 000	200 000	200 000
* Emprunt obligataire 2015-2 A	18 000 000		0	18 000 000	12 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2016-1 A	6 280 000	0	0	6 280 000	4 710 000	1 570 000
* Emprunt obligataire 2016-1 B	22 150 000	0	0	22 150 000	22 150 000	0
* Emprunt obligataire 2016-2 A	14 240 000	0	2 848 000	11 392 000	8 544 000	2 848 000
* Emprunt obligataire 2016-2 C	15 760 000	0	0	15 760 000	15 760 000	0
* Emprunt obligataire 2017-1 A	6 094 000	0	0	6 094 000	4 875 200	1 218 800
* Emprunt obligataire 2017-1 B	10 000 000	0	0	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2017-1 C	4 000 000	0	0	4 000 000	4 000 000	0
* Emprunt obligataire 2018-1 A	0	1 680 000	0	1 680 000	1 344 000	336 000
* Emprunt obligataire 2018-1 B	0	18 320 000	0	18 320 000	14 656 000	3 664 000
* Emprunt obligataire 2018-1 C	0	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	0
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	158 376 640	25 000 000	16 150 920	167 225 720	128 212 480	39 013 240

D- : Mouvements enregistrés sur les certificats de leasing, les certificats de dépôt et les dettes de leasing :

<u>AUTRES EMPRUNTS</u>						
* Certificats de Leasing	77 000 000	141 500 000	144 400 000	74 100 000	0	74 100 000
* CERTIFICAT DE DEPOT	7 000 000	12 500 000	12 500 000	7 000 000	0	7 000 000
* EMPRUNT A.T.LEASING CTR N°51263	5 707		5 707	0	0	0
* EMPRUNT A.T.LEASING CTR N°55610	12 081		6 521	5 560	0	5 560
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	84 017 788	154 000 000	156 912 228	81 105 560	0	81 105 560
TOTAL GENERAL	430 988 023	266 000 000	244 174 333	452 813 690	244 073 201	208 740 489

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs de biens objet de contrats de leasing, se présente comme suit :

	30-juin		31 décembre
	2018	2017	2017
<i>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats	5 432 209	3 694 079	13 809 747
- Effets à payer	23 419 885	18 552 530	38 636 577
Total	28 852 094	22 246 609	52 446 324

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30-juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Personnel, rémunérations dues	26 326	26 326	26 326
- Personnel, autres charges à payer	279 099	244 005	222 906
- Etat, retenues sur salaires	39 502	36 230	91 320
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	446 797	412 339	592 857
- Etat, impôts su (voir note 29)	476 397	398 310	190 001
- Contribution cc (voir note 29)	132 123	0	330 307
- Etat, autres impôts et taxes à payer	100 937	80 751	87 389
- Etat, TCL à payer	17 806	15 012	17 792
- C.N.S.S	250 707	289 391	226 883
- CAVIS	35 711	57 475	20 974
- Autres comptes créditeurs	2 840	18 120	162 221
- Remboursement assurance groupe	14 145	6 958	6 209
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000	42 000
- Diverses charges à payer	782 170	590 215	676 964
- Compte d'attente	155 422	133 179	169 022
- Caisse de compensation	1 913	6 156	6 156
- Produits constatés d'avance	300 727	171 191	225 273
- Prestataires de services	129 432	149 601	129 469
- Retenue de garantie	5 799	5 799	5 799
- Provisions pour passifs et charges	355 772	325 772	355 772
- Provisions pour départ à la retraite	319 657	228447	271 657
Total	3 915 283	3 237 277	3 857 297

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	30-juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Capital social	27 500 000	25 000 000	27 500 000
- Primes d'émission	2 000 000	0	2 000 000
- Réserve légale	2 561 346	2 125 000	2 125 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	12 000 000	9 500 000	9 500 000
- Réserve pour fonds social	143 657	150 866	100 093
- Effets des modifications comptables	0	(551 800)	(551 800)
- Résultats reportés	2 390 570	2 805 859	2 805 859
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	46 595 573	39 029 925	43 479 152
Résultat de l'exercice	2 597 974	2 581 289	6 472 857
Total des capitaux propres avant affectation	49 193 547	41 611 214	49 952 009
Résultat par action:			
Résultat de la période (1)	2 597 974	2 581 289	6 472 857
Nombre d'actions (2)	2 750 000	2 500 000	2 556 849
Résultat par action (1) / (2)	0,945	1,033	2,532

Le capital social s'élève au 30 juin 2018, à 27.500.000 Dinars composé de 2.750.000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars, libérée en totalité.

La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

Cette réserve a été constituée par prélèvement sur les résultats. Elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.

Cette réserve est destinée à financer des opérations, au profil du personnel, non remboursables.

Le résultat par action, est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé, correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tel que définis par les normes comptables.

Voir tableau de mouvements ci-joint :

NOTE 16(SUITE) : CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 30 JUIN 2018
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Prime	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2015	21 250 000	2 125 000	-	6 500 000	62 105	(551 800)	5 204 778	5 332 477	39 922 559
Affectations approuvées par l'A.G.O du 23/05/2016				1 000 000	100 000		4 232 477	(5 332 477)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015							(2 975 000)		(2 975 000)
Prélèvement sur fonds social					(70 368)				(70 368)
Résultat au 31 décembre 2016								5 168 604	5 168 604
Capitaux propres au 31 Décembre 2016	21 250 000	2 125 000	-	7 500 000	91 737	(551 800)	6 462 255	5 168 604	42 045 795
Augmentation de capital par incorporation de réserves (AGE du 28-04-2017)	3 750 000						(3 750 000)		-
Augmentation de capital en numéraire	2 500 000		2 000 000						4 500 000
Affectation par l'A.G.O 2017				2 000 000	100 000		3 068 604	(5 168 604)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016							(2 975 000)		(2 975 000)
Prélèvement sur fonds social					(91 644)				(91 644)
Résultat au 31 décembre 2017								6 472 857	6 472 857
Capitaux propres au 31 Décembre 2017	27 500 000	2 125 000	2 000 000	9 500 000	100 093	(551 800)	2 805 859	6 472 857	49 952 009
Affectation par l'A.G.O 2018 en date du 19-04-2018		436 346		2 500 000	100 000		3 436 511	(6 472 857)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017							(3 300 000)	-	(3 300 000)
Reclassement de l'effet des modifications comptables						551 800	(551 800)		-
Prélèvement sur fonds social					(56 435)				(56 435)
Résultat au 30 juin 2018								2 597 974	2 597 974
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	27 500 000	2 561 346	2 000 000	12 000 000	143 658	-	2 390 570	2 597 974	49 193 547

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30-juin		31 décembre
	2018	2017	2017
Intérêts conventionnels	24 889 759	22 724 069	46 518 805
Intérêts intercalaires	4 902	21 043	32 856
Intérêts de retard	686 340	827 342	1 851 618
Total intérêts de crédits bail	25 581 000	23 572 454	48 403 279
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(754 760)	(643 051)	(831 570)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	461 229	313 013	540 153
Variation des produits réservés	(293 531)	(330 038)	(291 417)
Total des revenus de leasing	25 287 469	23 242 416	48 111 862

NOTE 18 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de factoring, se présente ainsi :

	30-juin		31 décembre
	2018	2017	2017
Commissions de factoring	187 989	157 402	372 593
Intérêts de financement	683 887	492 526	1 124 311
Total revenus de factoring	871 876	649 928	1 496 904

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation, se présente ainsi :

	2018	2017	2017
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	369 584	278 484	575 797
- Commissions d'assurance	(924)	0	11 111
- Frais divers sur dossiers	905 978	802 265	1 657 789
- Autres produits d'exploitation	5 139	4 409	7 108
Total des autres produits d'exploitation	1 279 777	1 085 158	2 251 805

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes, se détaillent comme suit :

	30-juin		31 décembre	
	2018	2017	2017	
- Intérêts des emprunts obligataires	5 911 147	5 821 740	11 756 733	
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	8 608 222	6 565 999	13 627 769	
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	425 993	611 763	1 136 728	
- Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	190 471	166 974	339 096	
Total des charges financières des emprunts	15 135 832	13 166 476	26 860 326	
- Intérêts des comptes courants	669 624	241 044	458 787	
- Intérêts sur opérations de financement	1 732 335	1 511 010	3 513 564	
Total des autres charges financières	2 401 959	1 752 053	3 972 351	
Total général	17 537 791	14 918 529	30 832 677	

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements, se détaillent comme suit :

	30-juin		31 décembre	
	2018	2018	2017	2017
- Dividendes sur titres immobilisés	4 586	-	222 899	2 293
- Dividendes sur titres cotés	-	-	-	10 500
- Dividendes sur titres SICAV	205 671	235 692	-	222 899
- Plus values latentes sur titres immobilisés	-	4 104	-	4 104
- Plus values sur cession de titres SICAV	197 592	62 130	62 130	62 130
- Moins values latentes sur titres immobilisés	(111 394)	(21 867)	(122 520)	(21 867)
- Intérêts sur emprunts obligataires	34 027	53 631	27 760	53 631
- Intérêts des comptes courants	11 333	68 359	-	68 359
Total	341 816	402 048	190 269	402 049

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30-juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Salaires et compléments de salaires	2 675 467	2 503 282	4 307 226
- Rémunérations du personnel détaché	339 030	285 123	466 226
- Charges connexes aux salaires	56 193	39 454	17 647
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	500 081	496 254	825 934
- Autres charges sociales	122 567	147 275	270 077
- Transfert de charges	(5 246)	(5 163)	(8 979)
Total	3 688 093	3 466 224	5 878 131

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation, se présente comme suit :

	30-juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Achat de matières et fournitures	73 054	65 530	149 205
Total des achats	73 054	65 530	149 205
- Locations	50 246	38 260	87 666
- Charges locatives et de copropriété	19 002	14 893	30 437
- Entretien et réparations	41 940	39 210	80 401
- Primes d'assurances	93 032	92 286	187 788
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	11 050	10 334	20 178
Total des services extérieurs	215 271	194 983	406 470
- Formations	12 081	21 726	50 502
- Personnel extérieur à l'entreprise	4 402	3 705	8 126
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	264 258	264 485	583 425
- Publicités, publications, relations publiques	198 144	98 272	254 012
- Transports	30 858	26 370	54 443
- Déplacements, missions et réceptions	21 163	26 183	42 185
- Frais postaux et de télécommunications	86 927	87 031	164 358
- Services bancaires et assimilés	173 931	172 976	353 835
- Documentations	7 066	1 753	3 266
Total des autres services extérieurs	798 829	702 501	1 514 152
- Jetons de présence	40 000	55 000	119 000
- Rémunération comité d'audit	-	8 000	16 000
- Rémunération comité de risque	-	8 000	16 000
- Rémunération comité de crédit	-	8 000	4 000
Total des charges diverses	40 000	79 000	155 000
- Impôts et taxes sur rémunérations	50 293	73 928	127 095
- T.C.L	99 955	88 757	183 387
- Droits d'enregistrement et de timbres	110 825	107 631	203 865
- Autres impôts et taxes	6 698	7 179	8 412
Total des impôts et taxes	267 771	277 495	522 759
Total général	1 394 925	1 319 509	2 747 586

NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, se détaillent ainsi :

	30-juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	6 663	6 976	14 062
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	199 129	202 775	407 949
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	9 188		4 594
Total	214 980	209 751	426 605

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR LA CLIENTELE ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions, se détaillent ainsi :

	30-juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	2 653 977	3 060 870	5 108 811
- Dotations aux provisions additionnelles	-	-	338
- Reprise sur provisions additionnelles	-	(19 889)	(19 949)
- Dotations aux provisions collectives (*)	-	-	41 704
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 484 273)	(1 787 945)	(2 260 536)
- Créances radiées	756 322	763 638	2 356 629
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	(668 525)	(2 082 651)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(76 149)	(82 981)	(224 610)
- Reprises sur les provisions affectées aux comptes adhérents	-	(17 826)	(20 885)
- Dotations aux provisions affectées aux comptes adhérents	10 746	34 378	-
- Encaissement sur créances radiées	-	-	(80 925)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	860 623	1 281 720	2 817 926

(*) : Cette provision est constituée en application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que complétée par la circulaire n° 2012-09 du 29 juin 2012, pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers, se détaillent ainsi :

	30-juin	31 décembre	
	2018	2017	2017
- Dotations aux provisions pour passifs et charges	-	-	30 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actions cotés	58 240	-	113 820
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	-	75 460	4 588
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	-	-	100 000
Total	58 240	75 460	248 408

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires, est le suivant :

	30-juin	31 décembre	
	2018	2017	2017
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	9 247	-	16 151
- Revenus des immeubles	-	23 002	50 287
- Apurement de comptes	79 270	47 604	163 335
- Autres produits	-	2 007	10 141
Total	88 517	72 613	239 914

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires, est le suivant :

	30-juin	31 décembre	
	2018	2017	2017
- Redressement fiscal, période 2012-2014	-	906 884	906 884
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	(900 000)	(900 000)
- Ajustement déclarations fiscales 2015-2016	-	174 249	174 249
- Autres	407	471	12 649
Total	407	181 604	193 782

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2018 est calculé en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux d'impôt annuel effectif moyen pondéré et en tenant compte des réinvestissements à réaliser.

NOTE 30 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

	30 Juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Impayés sur créances de leasing en début de période	32 045 870	32 319 240	32 319 240
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(35 877 714)	(34 821 418)	(32 045 870)
- Effets impayés et à l'encaissement en début de période	44 249	44 249	44 249
- Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	(44 876)	(45 416)	(44 249)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(8 974 824)	(7 321 555)	(7 321 555)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	9 663 157	8 158 494	8 974 824
- Créances radiées en début de période	434 846	434 846	434 846
- Créances radiées en fin de période	(434 846)	(434 846)	(434 846)
- Plus ou moins values sur relocation	239 352	116 111	585 886
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(2 520 287)	(2 313 360)	(2 313 360)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	2 659 980	2 500 512	2 520 287
- TVA collectée	23 660 878	19 002 689	39 721 254
- TVA à facturer sur avances et acomptes reçus des clients	(1 542 857)	(1 246 281)	(1 369 208)
- Loyers encaissés	138 084 421	128 245 394	264 793 637
- Intérêts de retard	686 340	827 342	1 851 618
- Créances virées en Pertes	(756 322)	(763 638)	(2 356 629)
- Encours financiers virées en pertes	301 935	447 023	870 370
- Commissions encourues	(214 257)	(100 031)	(242 107)
- Remboursement des valeurs résiduelles	1 380	1 607	8 562
- Encaissement sur créances radiées	-	-	80 925
- Consolidations	(47 264)	-	-
- Remboursements anticipés	8 618 527	6 640 929	13 657 350
- Produits sur Cessions anticipées	369 584	278 484	575 797
- Autres produits d'exploitation	911 117	806 674	1 664 897
<u>Encaissements reçus des clients</u>	167 308 389	152 777 050	321 975 918

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES

	30 Juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Encours de Financement des adhérents en début de période	12 677 526	10 510 699	10 510 699
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	(12 898 473)	(9 718 267)	(12 677 526)
- Produits constatés d'avance en début de période	(225 273)	(165 933)	(165 933)
- Produits constatés d'avance en fin de période	300 727	171 191	225 273
- Revenus du factoring	871 876	649 928	1 496 904
- Variations des agios réservés	9 764	9 383	(10 673)
- Financement des adhérents	22 549 531	21 570 744	46 534 923
- TVA collectée	33 947	30 021	65 146
<u>Encaissements reçus des acheteurs factorés</u>	23 319 625	23 057 766	45 978 812

NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	30 Juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	52 446 324	40 560 388	40 560 388
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(28 852 094)	(22 246 609)	(52 446 324)
- Fournisseurs, avances en début de période	(63 180)	(329 415)	(329 415)
- Fournisseurs, avances en fin de période	120 420	212 814	63 180
- Investissements pour financement de contrats de leasing	130 943 640	127 617 573	282 536 720
- TVA sur Investissements	19 580 173	18 076 888	39 233 989
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>	174 175 283	163 891 639	309 618 538

NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	30 Juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Prestataires Assurances en début de période	(1 376 076)	(330 635)	(330 635)
- Prestataires Assurances en fin de période	1 804 600	643 770	1 376 076
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(632 708)	(508 414)	(508 414)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	588 196	440 588	632 708
- Charges constatées d'avance en début de période	(20 893)	(26 398)	(26 398)
- Charges constatées d'avance en fin de période	105 548	83 910	20 893
- Personnel, rémunérations dues en début de période	26 326	26 326	26 326
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(26 326)	(26 326)	(26 326)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	222 906	204 718	204 718
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(279 099)	(244 005)	(222 906)
- État, retenues sur salaires en début de période	91 320	67 852	67 852
- État, retenues sur salaires en fin de période	(39 502)	(36 230)	(91 320)
- État, retenues sur hon, com et loyers en début de période	592 857	614 992	614 992
- État, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(446 797)	(412 339)	(592 857)
- C.N.S.S en début de période	226 883	186 448	186 448
- C.N.S.S en fin de période	(250 707)	(289 391)	(226 883)
- CAVIS en début de période	20 974	21 085	21 085
- CAVIS en fin de période	(35 711)	(57 475)	(20 974)
- Diverses Charges à payer en début de période	676 964	548 353	548 353
- Diverses Charges à payer en fin de période	(782 170)	(590 215)	(676 964)
TVA, payées sur biens et services	401 613	146 097	466 969
- Charges de personnel	3 640 093	3 418 224	5 786 921
- Autres charges d'exploitation	1 394 925	1 319 509	2 747 586
- Impôts et taxes	(267 771)	(277 495)	(522 759)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>	5 635 445	4 922 949	9 454 491

NOTE 34 : INTERETS PAYES

	30 Juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Frais d'émission des emprunts	69 778	230 500	474 284
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	5 090 589	4 068 592	4 068 592
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	(5 449 867)	(5 509 976)	(5 090 589)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	1 215 165	797 654	797 654
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(1 679 129)	(934 078)	(1 215 165)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	297 906	398 937	398 937
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(243 288)	(342 372)	(297 906)
- Intérêts courus sur certificats de leasing en début de période	1 686 637	1 641 852	1 641 852
- Intérêts courus sur certificats de leasing en fin de période	(1 156 003)	(1 684 721)	(1 686 637)
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en début de période	62 944	24 000	24 000
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en fin de période	(13 954)	(27 457)	(62 944)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en début de période	(60 781)	(142 719)	(142 719)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en fin de période	65 605	190 130	60 781
- Charges financières	17 537 791	14 918 529	30 832 677
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	(190 471)	(166 974)	(339 096)
<u>Intérêts payés</u>	17 232 922	13 461 897	29 463 721

NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES

	30 Juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	190 001	105 075	105 075
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	(476 397)	(398 310)	(190 001)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	87 389	44 003	44 003
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(100 937)	(80 751)	(87 389)
- Etat, Caisse de compensation en début de période	6 156	6 156	6 156
- Etat, Caisse de compensation en fin de période	(1 913)	(6 156)	(6 156)
- Etat, TCL à payer en début de période	17 792	15 074	15 074
- Etat, TCL à payer en fin de période	(17 806)	(15 012)	(17 792)
- Contributions conjoncturelles en début de période	330 307	655 246	655 246
- Contributions conjoncturelles en fin de période	(132 123)	-	(330 307)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	(133 515)	(133 515)	(133 515)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	-	133 515	133 515
- TVA payées	-	218 407	1 783 287
- Ajustement du report de TVA suite au contrôle fiscal	-	(366 899)	(366 899)
- Impôts et taxes	267 771	277 495	522 759
- Contribution conjoncturelle	132 123	-	330 307
- Impôts sur les bénéfices	1 170 042	1 106 267	2 312 148
<u>Impôts et taxes payés</u>	1 338 890	1 560 595	4 775 511

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	30 Juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Placements en titres en début de période	497 000	497 000	497 000
- Placements en titres en fin de période	(497 000)	(497 000)	(497 000)
- Remboursement assurance groupe en début de période	(6 209)	(7 024)	(7 024)
- Remboursement assurance groupe en fin de période	14 145	6 958	6 209
- Produits à recevoir des tiers en début de période	224 940	200 049	200 049
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(75 340)	(125 376)	(224 940)
- Autres comptes débiteurs en début de période	381 840	381 840	381 840
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(768 001)	(381 840)	(381 840)
- Comptes d'attente en début de période	(124 370)	(117 956)	(117 956)
- Comptes d'attente en fin de période	122 742	117 679	124 370
- Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	(42 000)	(42 000)	(42 000)
- Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	42 000	42 000	42 000
- Autres comptes créditeurs en début de période	(162 221)	(14 157)	(14 157)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	2 840	18 120	162 221
- Prestataires en début de période	(129 469)	(15 842)	(15 842)
- Prestataires en fin de période	129 432	149 601	129 469
- Dépôts et cautionnements en début de période	47 434	31 234	31 234
- Dépôts et cautionnements en fin de période	(47 434)	(37 234)	(47 434)
- Retenue de garantie en début de période	(5 799)	(5 799)	(5 799)
- Retenue de garantie en fin de période	5 799	5 799	5 799
- Produits des placements	28 953	122 574	355 401
- Frais d'augmentation du capital	(50 531)	-	(55 125)
- Autres produits d'exploitation	(924)	-	11 111
- Autres gains ordinaires	88 517	72 613	223 763
- Autres pertes ordinaires	(407)	(1 081 604)	(1 093 782)
- Immobilisations mise en rebut	-	-	2 071

NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30 Juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Investissements en Immobilisations incorporelles	59 834		60 784
- Investissements en Immobilisations corporelles	753 247	26 654	239 571
<u>Décaissements provenant de l'acquisition</u>			

NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSIION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30 Juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Cessions d'immobilisations corporelles	-	-	44 849
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	--	-	16 151
		0	
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	(0)	-	61 000

NOTE 39 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	30 Juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	2 500 000	2 000 000	2 000 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	2 500 000	2 000 000	2 000 000

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	30 Juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Dividendes et tantièmes	3 300 000	2 975 000	2 975 000
- Prélèvement sur fonds social	56 435	40 870	91 643
<u>Dividendes et autres distributions</u>	3 356 435	3 015 870	3 066 643

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	30 Juin		31 décembre
	2018	2017	2017
- Banques	14 755 606	3 123 962	5 464 790
- Caisses	5 524	5 109	1 577
- Banques, découverts	(25 627 563)	(6 338 458)	(860 831)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	(10 866 433)	(3 209 387)	4 605 536

NOTE 42 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- Conventions de gestion de fonds à capital risque avec « ATTIJARI SICAR »

A- La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contrepartie, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

B- La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 19 mars 2013, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contrepartie, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

C- La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 13 mars 2014, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR**», en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT.

En contrepartie, la société « **ATTIJARI SICAR**» perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR**» perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

D- La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 23 mars 2015, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR**», en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 500 000 DT.

En contrepartie, la société « **ATTIJARI SICAR**» perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 1% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

E- La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 17 mars 2016, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contrepartie, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 1% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

F- La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 21 mars 2017, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT.

En contrepartie, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 1% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 10% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

G- La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 07 MARS 2018, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 500 000 DT.

En contrepartie, la société « **ATTIJARISICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 1% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 10% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

2- Convention de partenariat avec « ATTIJARI IMMOBILIERE »

La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société « **ATTIJARI IMMOBILIERE** » en vertu de laquelle, la société « **ATTIJARI LEASING** » confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, « **ATTIJARI IMMOBILIERE** » perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien.

Aucune charge n'a été constatée à ce titre, au 30 juin 2018.

3- Conventions conclues avec « ATTIJARI FINANCES »

A- La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société « **ATTIJARI FINANCES** » en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m², situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1^{er} avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année.

La société « **ATTIJARI LEASING** » a ramené l'augmentation prévue de 5% à 2,5% en 2015 suite à une demande adressée par la société « **ATTIJARI FINANCES** ».

Un avenant audit contrat a été signé le 25 Novembre 2015, en vertu duquel « **ATTIJARI FINANCES** » s'engage à occuper les locaux pendant une période ferme de cinq ans qui prendra fin le 31 mars 2021 moyennant une majoration du loyer de 7% l'an à compter du 1^{er} avril 2016. A partir du mois d'avril 2021, le loyer annuel sera soumis à la majoration contractuelle initiale, soit 5%.

B- En date du 12 septembre 2014, une convention a été conclue entre les sociétés « **ATTIJARI LEASING** » et « **ATTIJARI FINANCES** » en vertu de laquelle « **ATTIJARI LEASING** » met à la disposition d'« **ATTIJARI FINANCES** » un technicien ayant les qualifications et l'expérience nécessaires pour assurer au profit de cette dernière des services informatiques, moyennant la prise en charge de 20% du coût de sa rémunération.

Au 30 juin 2018, « **ATTIJARI LEASING** » a facturé la somme de 5 245 DT.

D- La société « **ATTIJARI LEASING** » a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société « **ATTIJARI FINANCES** » afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaires stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- Etablissement du Business Plan ;
- Détermination de la politique de financement ;
- Développement du factoring ;

Un avenant à ce contrat a été signé le 18 avril 2017 en vertu duquel « **ATTIJARI FINANCES** » s'engage, pour une durée de deux ans, à accompagner et assister « **ATTIJARI LEASING** » dans l'établissement d'un nouveau Business Plan intégrant les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016, ainsi que la mise à jour dudit Business Plan intégrant les états financiers arrêtés aux 31 décembre 2017 et 2018 et tout changement d'ordre stratégique décidé par la direction générale.

En contrepartie de ses prestations, « **ATTIJARI FINANCES** » percevra une rémunération forfaitaire de 75 000 DT.

E- La société « **ATTIJARI LEASING** » a signé, le 18 juin 2018, un contrat de conseil avec la société « **ATTIJARI FINANCES** », afin de l'accompagner pour la réalisation des opérations démissions d'emprunts obligataires 2018.

En vertu de ce contrat, « **ATTIJARI FINANCES** », en tant que Conseil Financier Exclusif, est chargées notamment des missions suivantes :

- La gestion des relations avec les autorités de marché (document de référence, notes d'opérations, visas) ;
- L'assistance dans la préparation de toute annonce ou documentation à envoyer aux actionnaires ;
- La coordination des conseils externes retenus dans le cadre des émissions obligataires 2018 ou de l'augmentation du capital ;

En rémunération des prestations rendues, « **ATTIJARI FINANCES** » perçoit :

- Une commission forfaitaire de 70.000 DT en hors taxes ;
- Une commission de succès de 0,6% en hors taxes sur les fonds levés dans le cadre des émissions obligataires 2018 ;
- Une commission de closing de 0,05% en hors taxes sur les fonds levés dans le cadre des émissions obligataires 2018, en cas d'atteinte de la fourchette haute de chacune des dites émissions ;

La charge jusqu' au 30 juin 2018 au titre du contrat de conseil s'est élevée à 19 777 DT et a été constatée aux postes « frais d'émissions des emprunts » .

4- Convention cadre avec « ATTIJARIBANK »

au 30 juin 2018, la société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu une convention cadre avec « **ATTIJARIBANK** » portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits de « **ATTIJARI LEASING** » à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients de « **ATTIJARI LEASING** » ;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à « **ATTIJARI LEASING** » ;
- L'échange d'informations.

En contrepartie des prestations fournies par « **ATTIJARIBANK** » au 30 juin 2018, la société « **ATTIJARI LEASING** » a supporté une commission de 214 257 DT.

5- Convention avec « ATTIJARIINTERMEDIATION »

La société « **ATTIJARI LEASING** » et la société « **ATTIJARI INTERMEDIATION** » ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule les droits et les obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes.

6- Contrats de leasing avec « ATTIJARI FINANCES »

Au 30 juin 2018, le contrat mis en force par « **ATTIJARI LEASING** » au profit de la société « **ATTIJARI FINANCES** », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 88 381 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2018, à 16 871 DT.

7- Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI INTERMEDIATION »

Au 30 juin 2018, le cumul des contrats mis en force par « **ATTIJARI LEASING** » au profit de la société «**ATTIJARI INTERMEDIATION**», et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 26300 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2018, à 13 661DT.

8- Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI GESTION »

Au 30 juin 2018, le contrat mis en force par « **ATTIJARI LEASING** » au profit de la société «**ATTIJARI GESTION**», dans laquelle elle a des dirigeants en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 56 048 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2018, à 24 670DT.

9- Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI RECOUVREMENT »

Au 30 juin 2018, le contrat mis en force par « **ATTIJARI LEASING** » au profit de la société «**ATTIJARI GESTION**», dans laquelle elle a des dirigeants en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 87 243 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2018, à 50 860 DT.

10- Contrats de leasing avec la société « COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE »

Au 30 juin 2018, le contrat mis en force par « **ATTIJARI LEASING** » au profit de la société «**COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE**», dans laquelle elle a des dirigeants en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 344 683 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2018, à 178 693DT.

11- Contrats de leasing avec la société « HORCHANI DISTRIBUTION PRODUITS DE LA MER »

Au 30 juin 2018, « **ATTIJARI LEASING** » a mis en force un contrat au profit de la société «**HORCHANI DISTRIBUTION PRODUITS DE LA MER**», dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur 66 826 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2018, à 54 948DT.

12- Contrats de leasing avec la société « LES PIERRES DU NORD »

Au 30 juin 2018, le cumul des contrats mis en force par « **ATTIJARI LEASING** » au profit de la société «**LES PIERRES DU NORD**», dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 905432DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2018, à 142 759 DT.

13- Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI SICAR »

Au 30 juin 2018, le contrat mis en force par « **ATTIJARI LEASING** » au profit de la société « **ATTIJARI SICAR**», dans laquelle elle détient une participation, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 100 657 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2018, à 71 858 DT.

14- Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI BANK »

Au 30 juin 2018, le cumul des contrats mis en force et non échus, s'élève à 1 005 365DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2018, à 569 519DT.

15- Contrats de leasing avec la société « GENERALE TUNISIENNE D'INFORMATIQUE »

Au 30 juin 2018, le contrat mis en force par « **ATTIJARI LEASING** » au profit de la société « **GENERALE TUNISIENNE D'INFORMATIQUE** », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 103 645 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 30 juin 2018, à 12 159 DT.

16- Contrats de leasing avec la société « CIVILE IMMOBILIERE EL HAMD »

Au 30 juin 2018, le cumul des contrats mis en force par « **ATTIJARI LEASING** » au profit de la société « **CIVILE IMMOBILIERE EL HAMD** », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 95 911DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2018, à 10 427DT.

17- Contrats de leasing avec la société « DE SERVICES AUTOMOBILE »

Au 30 juin 2018, le cumul des contrats mis en force par « **ATTIJARI LEASING** » au profit de la société «**DE SERVICES AUTOMOBILE** », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 62 434DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2018, à 26 180DT.

18- Contrats de leasing avec la société « DES VIANDES ET D'ELEVAGE SOVIE »

Au 30 juin 2018, le cumul des contrats mis en force et non échus par« **ATTIJARI LEASING** » au profit de la société «**DES VIANDES ET D'ELEVAGE SOVIE** », s'élève à 257 210 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2018, à 82 937 DT.

19- Contrats de leasing avec la société « TUNISIA FLE ET MANAGEMENT »

Au 30 juin 2018, le cumul des contrats mis en force par « **ATTIJARI LEASING** » au profit de la société « **TUNISIA FLE ET MANAGEMENT** », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 126 925 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2018, à 35 854 DT.

20- Contrats de leasing avec la société « TUNISIENNE DES ARTS GRAPHIQUES »

Au 30 juin 2018, le cumul des contrats mis en force et non échus par « **ATTIJARI LEASING** », au profit de la société « **TUNISIENNE DES ARTS GRAPHIQUES** » dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de s'élève à 122 786 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2018, à 25 946 DT.

21- Emprunts et certificats de dépôt avec parties liées

Les emprunts et certificats de dépôt avec les parties liées se détaillent ainsi :

Montant en TND

Désignation	Solde Début	Utilisation	Remb	Solde Fin	Intérêt 2018
ATTIJARI BANK	89 136 843	50 000 000	50 426 314	88 710 529	3 068 115
ATTIJARI OBLIG SICAV	1 000 000	3 000 000	3 000 000	1 000 000	42 344
ATTIJARI FCPR DYNAMIQUE	1 500 000	3 000 000	3 000 000	1 500 000	61 608
ATTIJARI SICAR	2 000 000	5 000 000	4 000 000	3 000 000	87 676
Total	93 636 843	61 000 000	60 426 314	94 210 529	3 259 744

22- Opérations réalisées avec « ATTIJARI BANK »

« **ATTIJARIBANK** » a facturé à la société « **ATTIJARI LEASING** » la somme de 339 030 DT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière au 30 juin 2018.

NOTE 43 : ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 23 Juillet 2018. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2018

Messieurs les Actionnaires d'Attijari Leasing,

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société «Attijari Leasing» couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2018. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 580 795 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 2 598 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société «Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2018, l'état des engagements hors bilan, ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Attijari Leasing » au 30 juin 2018, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis, le 28 août 2018

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

**Cabinet MS Louzir-Membre
de Deloitte Touche Tohmatsu
Limited**

Sonia KETARI LOUZIR